

*mum re levaretur, & prodessemus civibus nostris quod re cumque possemus.* Mr. Neckér montre d'une manière bien convaincante la foiblesse des différens motifs que les incrédules ont prétendu substituer aux motifs religieux, tels que l'intérêt, la raison, l'opinion publique &c. » Ce n'est pas seulement » l'intérêt personnel éclairé qu'il faut lier » à l'ordre public; c'est ce même intérêt » égaré par des passions, & alors un simple guide ne suffit plus; c'est un joug » qu'il faut imposer; c'est un frein toujours agissant qu'il faut absolument employer: & rien n'est plus chimérique, » que de prétendre retenir un homme entraîné par une imagination impétueuse, » en essayant de rappeler à son souvenir » des principes & des instructions qui, » aux termes du programme de l'académie (a), doivent être le résultat de l'analyse, de la méthode, de l'art de diviser, de définir, de développer les idées, & de les circonscrire.

» Ce seroit déjà une entreprise hardie, » que de vouloir conduire tous les hommes par la seule raison, puisque la première chose que cette raison découvre, » c'est sa propre foiblesse; mais quand on a besoin de s'appuyer sur des maximes susceptibles de controverses; quand on veut opposer au mouvement rapide de l'intérêt personnel, une morale qui ne peut agir qu'avec le concours d'une réflexion

---

(a) M. N. parle ici du programme de l'académie Française qui proposoit un prix pour le meilleur catéchisme de morale, fondé uniquement sur le droit naturel.